

**FORMATION PROPOSÉE PAR**  
LYCÉE PROFESSIONNEL  
SAINT-JOSEPH

**MEMBRE DU**  
CFA EXCELLENCE PRO  
FRANCHE-COMTÉ

BAC PRO | RNCP 37917

# TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

**Diplôme d'état de niveau 4, enregistré au RNCP le 27/07/2023, délivré par le MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE.**

**DURÉE DE LA FORMATION : 3 ANS - 1ÈRE ANNÉE EN SCOLAIRE ;  
2ÈME ET 3ÈME ANNÉE EN ALTERNANCE : 1350 H SUR 2 ANS  
→ RYTHME DE L'ALTERNANCE : SELON PLANNING ANNUEL  
(MINIMUM 15 JOURS CONSÉCUTIFS EN ENTREPRISE)**

## OBJECTIFS VISÉS

Le BAC Professionnel Technicien Menuisier Agenceur permet au candidat d'acquérir les compétences suivantes :

- Savoir aménager des pièces, bureaux, cuisines, salles de bains...
- Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural,
- Réaliser des ouvrages selon les techniques et procédés de fabrication,
- Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier.

## LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

→ Il est possible de réaliser cette formation en apprentissage au sein d'entreprises d'ameublement ou bien de menuiserie.

## TYPE DE DIPLOME

Diplôme d'Etat de niveau 4

## PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 à moins de 30 ans (hors situation de dérogation)
- Signature d'un contrat d'apprentissage (non nécessaire pour candidater)
- Être déclaré apte physiquement (visite médicale à l'embauche)
- Après une classe de 2nde ou possibilité d'intégrer en classe de 1ère

## MODALITÉS ET DELAI D'ACCÈS

- Dossier de candidature disponible sur demande
- Entretien en vue de trouver une entreprise
- Candidature de janvier à juin
- Candidature validée après la signature d'un contrat d'apprentissage dans la limite des places disponibles
- Les candidatures peuvent exceptionnellement être étudiées hors de cette période dans la limite des places disponibles (nous contacter)

## QUALITÉS REQUISES OU À DÉVELOPPER

- Organiser
- Capacité à s'intégrer et à travailler dans un groupe, mais aussi en autonomie
- Sens de la communication
- Bonnes capacités de réflexion

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel uniquement
- Ateliers, Salles spécialisées
- Préparation aux oraux
- Lecture et correction des dossiers
- Office 365
- Plateforme Ecole Directe

## CONTENU DE LA FORMATION

- Français
- Langue vivante
- Mathématiques
- Histoire - géographie
- Sciences
- Construction
- Analyse de fabrication
- Économie - gestion
- Gestion de production
- Technologie
- Enseignement professionnel
- Arts appliqués
- Prévention, santé, environnement (PSE)
- Accompagnement personnalisé
- Éducation physique et sportive (EPS)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle en cours de formation et épreuves ponctuelles en fin de formation

## LES + DU LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT-JOSEPH

- + Accompagnement
- + Partenariats avec des entreprises
- + Excellents résultats aux examens
- + Adaptation des formations

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

**Gratuite pour l'apprenti**  
**Sous réserve de l'accord de prise en charge d'un OPCO finançant la formation (formalités effectuées par le CFA ou l'employeur) et après signature d'un contrat d'apprentissage**

## ACCESSIBILITÉ

**Ad'AP en cours**  
**Si une salle est inaccessible, le cours est déplacé dans une salle adaptée.**

**Prise en compte des besoins de compensation (réfèrent handicap du CFA)**

**FORMATION PROPOSÉE PAR**  
**LYCÉE PROFESSIONNEL**  
**SAINT-JOSEPH**

**MEMBRE DU**  
**CFA EXCELLENCE PRO**  
**FRANCHE-COMTÉ**

**BAC PRO | RNCP 37917**

# TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

BAC PRO

## LES + DU LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT-JOSEPH

- + Accompagnement
- + Partenariats avec des entreprises
- + Excellents résultats aux examens
- + Adaptation des formations

### HORAIRES EN FORMATION

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

### POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS et BUT (ancien DUT)
- BTS Etude et Réalisation d'Agencement
- BTS Management Economie de la Construction
- Brevet des Métiers d'Art

### DÉBOUCHÉS

- Technicien
- Menuisier
- Agenceur

### PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

Vers un Bac Pro dans le domaine des métiers du bois

### POSSIBILITÉ DE VALIDER CERTAINS

#### BLOCS DE COMPÉTENCE

- Non

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

**Gratuite pour l'apprenti**  
**Sous réserve de l'accord de**  
**prise en charge d'un OPCO**  
**finançant la formation**  
**(formalités effectuées par**  
**le CFA ou l'employeur)**  
**et après signature d'un**  
**contrat d'apprentissage**

## ACCESSIBILITÉ

**Ad'AP en cours**  
**Si une salle est inaccessible,**  
**le cours est déplacé**  
**dans une salle adaptée.**

**Prise en compte des**  
**besoins de compensation**  
**(réfèrent handicap du CFA)**

